

RÉFÉRENT

Q NATURE DE LA FORMATION

Action, entretien et renfort de compétences.

⌚ DURÉE

1 jour - 7 heures de formation en présentiel.

☰ PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire.

👤 PUBLIC VISÉ

Responsables sécurité
Responsables QSE - RRRH - Salariés
visant une qualification - Membres
de CSE/CSSCT.

👥 NB DE PARTICIPANTS

De 2 à 8 stagiaires max.

📖 MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support de cours, vidéo, mise en situation et exercices pratiques.

⚙️ MOYENS TECHNIQUES

Vidéoprojecteur, divers matériels
et jeux pédagogiques pour les
exercices de groupes.

🎓 ANIMATEUR (TRICE)

Formateur certifié par un diplôme
IAF international.

📄 MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences sera
réalisée tout au long de la formation
par le participant lui-même (auto-
évaluation) et/ou le formateur
selon les modalités de la formation.
Remise d'un certificat de réalisation.

📍 LIEU

Intra-entreprise ou pour inter-
entreprise nous consulter.

💰 TARIFS

890€ (TVA non applicable) par journée
de formation en intra-entreprise.

👤 ACCESSIBILITÉ

Formation accessible à toute
personne physique y compris en
situation de handicap.



Objectifs

- **Maîtriser** le rôle et les missions du Référé Santé Mentale de l'entreprise.
- **Être** un interlocuteur pour l'employeur et les salariés.
- **Savoir agir** en fonction de la situation rencontrée.



Programme

Le cadre juridique de la santé mentale :

- Le cadre général selon le code du travail français.
- La norme iso 45003, les recommandations de l'OMS et de l'Organisation Internationale du travail : vers une convergence de pratiques.

La santé mentale : de quoi parle t'on ?

- Qu'est-ce que c'est ?
- Les diverses influences de notre santé mentale.
- Les causes de fluctuation de notre santé mentale.

L'engagement de la direction :

- Définir la lettre de mission du ou des référents.
- Leur donner des moyens d'exercer leur rôle.
- Mettre en valeur la démarche.

Le rôle du RSMT :

- Faire de la prévention sur la santé mentale : Sensibiliser.
- Identifier des signes de mal-être potentiels : observer.
- Accueil et réalisation d'une écoute de première intention : Ecouter.
- Accompagner la personne : orienter ou sécuriser en fonction de la situation rencontrée.

Les réseaux d'acteurs mobilisables :

- Ressources internes de l'entreprise.
- Les ressources externes.
- Les lignes d'écoutes.

formariskPRO

✉ formariskpro@gmail.com
☎ 06 38 65 84 60
📍 9, avenue du Pas de Saint-Georges
86370 Château-Larcher

www.formariskpro.com

